

Projet Alimentaire Territorial du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

Carte d'identité

Structure porteuse :
Communauté de communes du Val de l'Eyre, pour le compte des 3 EPCI du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (COBAN, COBAS, CdC du Val de l'Eyre)

Statut juridique :
Pays - 3 EPCI

Aire d'influence :
Intercommunalité Pays/PETR

Date de lancement :
21/06/2021

État d'achèvement :
En cours

La démarche en bref

En réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire, les 17 communes et 3 intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (COBAS, COBAN et Communauté de Communes du Val de l'Eyre) se sont engagées fin 2021 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le diagnostic partagé aux acteurs locaux a servi de base à la co-construction d'un 1er plan d'actions 2023-2024. Le PAT a reçu la labellisation de "niveau 1" début 2023. Forts de 2 années d'opérationnalisation, les acteurs locaux ont co-construit un 2eme plan d'actions 2025-2026.

Contact

20 Route de Suzon 33830 Belin-Béliet
Tél. 05 56 88 55 28

pat@paysbarval.fr

Site web

↓ Téléchargez le fichier associé

Acteurs

Public cible :

Tout public
Citoyens
Agriculteurs
Elus locaux
Collectivités territoriales
Associations

Partenaires techniques :

CLS, PhR LG, Sybarval, Conseil départemental 33, DDTM, Région N-A, DRAAF, Safer, Chambre d'agriculture, AGAP, Bio N-A, Terre de Liens, IEFC, UBM, BSA, ATIS, Bordeaux Métropole, PQN-A...

Partenaires financiers :

Volet territorial des fonds européens, DRAAF

Personne ressource :

Héloïse Gaget

Composition de l'équipe rattachée au projet (élus, équipe technique, etc.) :

1 COPIL (élus, techniciens, partenaires), 1COTECH (techniciens et partenaires) s'appuyant sur le Conseil des Elus (maires), le Forum des acteurs du système agricole et alimentaire et 1 animatrice.

Contexte

Situé aux portes de la métropole bordelaise, le Pays BARVAL est un territoire attractif du point de vue démographique et touristique du fait de sa localisation et de ses aménités, générant toutefois d'importants flux (logistiques et de personnes) et entraînant des besoins en énergie croissants, à l'origine de nombreuses pressions sur les espaces et le milieu naturel. Dès 2011, des réflexions autour de la relocalisation alimentaire ont été menées par le Pays BARVAL en vue de favoriser l'approvisionnement de produits bios et locaux (agricoles et maritimes) dans les cantines scolaires communales. A cela s'est ajoutée une attente citoyenne, portée par le Collectif Aliment Terre, à l'initiative des 1eres réflexions pour la création d'un PAT. Aussi, fin 2021, les COBAN, COBAS et CdC du Val de l'Eyre ont décidé de mener dans le cadre du Pays BARVAL un PAT. L'année 2022 a permis la réalisation d'un diagnostic agricole et alimentaire et la construction du projet avec les acteurs locaux.

Objectifs

L'objectif du PAT est de réunir tous les acteurs du système alimentaire local pour travailler ensemble, à la relocalisation des filières agricoles et alimentaires, afin de développer une agriculture résiliente et une alimentation suffisante, saine et de qualité pour les habitants du territoire. Pour ce faire, les actions du PAT s'articulent autour de 4 grands axes stratégiques déclinés en objectifs, visant à couvrir l'ensemble des sujets et acteurs concernés par le système alimentaire local : 1. FONCIER ET INSTALLATION-TRANSMISSION : Poursuivre la mise en œuvre une stratégie foncière et agricole locale au service de productions nourricières et durables. 2. SECURITE ALIMENTAIRE : Garantir un accès à tous a une alimentation saine, suffisante et de qualité, favorisant le local. 3. SENSIBILISATION : Accompagner les changements de pratiques de consommation. 4. GOUVERNANCE : Etablir une gouvernance alimentaire territoriale partagée.

Mise en œuvre des actions

Le plan d'actions 2025-2026 est décliné en 12 actions et 25 sous-actions : AXE 1. FONCIER ET INSTALLATION-TRANSMISSION : Déploiement d'un dispositif d'accompagnement à destination des collectivités (sensibilisation, veille foncière active, commission foncières, lisières agricoles...), des agriculteurs (pérennisation des exploitations, accompagnement des projets de transmission...) et des porteurs de projet (sécurisation des parcours) AXE 2. SECURITE ALIMENTAIRE : Les actions déployées cernent la restauration collective, les structures d'aide alimentaire (approvisionnement, frigos zéro gaspi...), le développement d'outils de transformation mutualisés et les coopérations territoriales. AXE 3. SENSIBILISATION Plusieurs outils de sensibilisation : journée festive mettant à l'honneur les producteurs du territoire, Défi Foyers à Alimentation Positive, participation aux événements nationaux...) AXE 4. GOUVERNANCE Animation de la dynamique territoriale et évaluation des actions.

Facteurs de réussite

Le PAT du Pays BARVAL repose une gouvernance collégiale mobilisant une diversité d'acteurs publics et privés représentatifs du système agricole et alimentaire (élus, techniciens, partenaires institutionnels, techniques et financiers, producteurs, commerçants, distributeurs, citoyens, associations, acteurs de la recherche...). Ces acteurs ont été associés à l'élaboration du diagnostic territorial et des 2 plans d'actions. De plus, le PAT repose sur un portage politique fort : un élu référent a été désigné pour coordonner les actions du PAT et faire le lien entre les instances et un binôme d'interlocuteurs élu-technicien a été identifié sur chaque commune du territoire pour assurer le bon déploiement des actions. Enfin, le PAT dispose du même périmètre d'intervention que le Contrat Local de Santé, le Sybarval (Scot, PCAET) et l'agence économique BA2E, facilitant ainsi l'articulation des actions locales entre les différents dispositifs.

Freins

Le déploiement du PAT du Pays BARVAL est animée par une chargée de mission alimentaire territoriale, recrutée à temps complet, chargée du pilotage, suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions, de l'animation des différentes instances de pilotage et du réseau des partenaires, ainsi que de l'accompagnement des projets et porteurs de projets. Toutefois, le degré d'ambition fixé et la diversité des actions programmées ont représenté une charge de travail très importante difficilement assumable pour un seul ETP.

Enseignements

Plus de trois ans après le lancement de la démarche, il est possible de tirer 5 enseignements autour de la démarche. La force du PAT tient : - à la mobilisation et l'intégration de l'ensemble des acteurs représentatifs de la diversité du système agricole et alimentaire du territoire, - à un portage politique fort, - à l'articulation et la coopération avec des démarches complémentaires sur son territoire, - à la coopération avec les démarches alimentaires territoriales voisines - à des moyens suffisant et pérennes pour le déploiement des actions.